



CCI BRETAGNE



STRUCTURER LE MANAGEMENT DE L'INNOVATION

**UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL POUR
INTÉGRER AU COEUR DE VOTRE
ENTREPRISE UN PROCESS D'INNOVATION
TÉLÉCHARGEZ LA FICHE PRODUIT**



OBJECTIF(S)

- Gagner en efficacité en structurant votre démarche.
- Identifier vos priorités quelle que soit votre type d'innovation (produit, procédé, organisationnelle, commerciale) pour atteindre vos objectifs de développement.
- Optimiser votre budget "innovation".
- Améliorer l'implication de vos collaborateurs en faisant de l'innovation une fonction transversale.



NOTRE RÉPONSE

- Une approche pédagogique conforme avec la nouvelle norme européenne "CEN TS 16555-1 - Système de Management de l'Innovation".
- Une observation « terrain » de vos pratiques (veille, créativité, management, stratégie, finances, production, commercialisation...) et des résultats obtenus en termes d'innovation.
- Un plan d'actions défini en commun et adapté aux disponibilités de l'entreprise.
- Un accompagnement par nos équipes pour vous aider à mettre en œuvre le plan d'actions.
- Une appropriation par vos collaborateurs d'outils et méthodes de réflexion originales, créatives et structurées ayant fait leur preuve dans les PME.



LES +

- Des outils concrets et opérationnels immédiatement pour piloter et déployer l'activité innovation au quotidien.
- Un accompagnement personnalisé par des consultants "référéncés" formés à l'approche "Management de l'innovation".
- Un moyen efficace pour motiver et renforcer l'implication de vos collaborateurs.
- Un impact positif sur vos développements (produit, procédé, organisation, commercial).



PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION



COÛT

Un accompagnement dans la durée en 3 étapes :

1. **Évaluation des pratiques** : intervention d'½ journée sur site avec le dirigeant et les équipes concernées.
2. **Proposition d'un plan d'action** : identification et formalisation du plan d'action en accord avec la culture et les priorités de l'entreprise (½ à 1 journée). Restitution et validation par le dirigeant (½ journée).
3. **Mise en oeuvre opérationnelle des actions envisagées** : accompagnement par un ou plusieurs consultants référencés à la mise en oeuvre concrète des outils et méthodes proposés (5 jours fractionnables en fonction des besoins).
Durée d'intervention : 5 à 7 jours.

- Pour les **TPE et PME** (de 5 à 250 salariés), la démarche est financée par la Commission Européenne dans le cadre programme **Enterprise Europe Network** /Horizon 2020.
- Pour les **NON-PME**, le coût est de 1 500€ à 5 000 € HT.

Valérie Jouet
Conseiller Innovation
CCI Bretagne
Tél : 06 32 79 22 06
Mail : [cliquez ici](#)

CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex
Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr